Cinquième Assemblée générale annuelle des Sentiers de Gore
Samedi, 17 juin 2023
Centre communautaire de Gore
2, chemin Cambria

Étaient présents :

Pier Blais	Anik Korosec
Janick Roy	Jean-François Lavallée
Christian Dumas	Elisabeth van Eyken
Lina Lebeau	Louis-Guy Reid
Guy Lemieux	Maryse Fournelle
Brigitte Bureau	Paul Gervais

Quorum atteint : 12 personnes présentes

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 29 mai 2022
5. Présentation du rapport financier
6. Dépôt du rapport annuel d'activités et du plan d'action pour fins d'information
7. Dépôt du budget prévisionnel pour fins d'information
8. Mise en candidature et élection des administrateurs
    a) Nomination d'un président et secrétaire d'élection
    b) Mise en candidature et vote
9. Clôture de l'assemblée

---

1) Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de Jean-François Hamilton, président. Le quorum est constaté. L'assemblée est ouverte à 9 h 40.

2) Nomination d'un président et d'un secrétaire

Janick Roy propose que Jean-François Hamilton agisse comme président de l'assemblée. La proposition est appuyée par Pier Blais. Pier Blais propose que Janick Roy agisse comme secrétaire. La proposition est appuyée par Jean-François Hamilton et adoptée à l'unanimité.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jean-François Hamilton procède à la lecture de l'ordre du jour. Une erreur est constatée au point 4 de l'ordre du jour. La dernière AGA a eu lieu le 29 mai 2022. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Pier Blais et appuyée par Louis-Guy Reid.

4) Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 29 mai 2022

Jean-François fait un résumé des faits saillants du procès-verbal.

Une erreur est constatée au niveau de la date de l'AGA qui s'est tenue en 2021. La date est celle du 12 juin 2021. La correction sera effectuée et le document amandé sera mis sur le site des Sentiers de Gore

L'adoption du procès-verbal ainsi modifié est proposée par Louis-Guy Reid, secondée par Guy Lemieux et adoptée à l'unanimité.

5) Présentation du rapport financier

Pier Blais présente les états financiers et le bilan pour 2022. L'organisme termine l'année avec un surplus de 25 463 $, provenant entre autres de la subvention PAFSSPA.

Le rapport financier est approuvé par la municipalité de Gore.

Louis-Guy Reid félicite Pier Blais pour la clarté des documents financiers.

6) Dépôt du rapport annuel d'activités et du plan d'action pour fins d'information

Jean-François Hamilton présente le rapport d'activités pour 2022 en débutant par le mot des administrateurs qui résume l'année 2022. Il fait également le tour des activités qui ont eu lieu durant l'année.

Il termine en présentant le plan d'action pour 2023. Il est proposé par Louis-Guy Reid d'ajouter au plan d'action la relocalisation des outils anciennement entreposés au dôme dans le cabanon devant être aménagé.

Un questionnement est soulevé par Guy Lemieux concernant le changement de tracé de la passerelle. En tant que citoyen, il s'agit d'un lieu très prisé et il déplore que les citoyens n'aient pas été consultés. Il se demande également si l'ensemble des solutions ont été évaluées pour trouver une option pérenne permettant de conserver la passerelle à l'endroit où elle se trouve. Il serait peut-être opportun d'investir davantage pour cette passerelle qui permet de sensibiliser la population à la beauté et la conservation des milieux humides.

Des discussions s'amorcent sur les coûts et les raisons de la modification du tracé envisagée.

Il est proposé par Pier Blais de réaliser une consultation des citoyens et d'envisager un sociofinancement pour la conservation du tracé actuel. Il faudrait s'assurer que toutes les options ont été envisagée et que la solution trouvée fait consensus et est pérenne.

Il est noté que le projet de republication du roman de Margaret Cook n'est pas dans le plan d'action et devrait être ajouté.

L'adoption du rapport annuel avec les deux ajouts au plan d'action est proposée par Pier Blais et appuyée par Louis-Guy Reid.

7) Dépôt du budget prévisionnel pour fins d'information

Pier Blais détaille le budget prévisionnel pour 2023. Il est noté qu'il manque la contribution de la municipalité de 15 000 $. Bien que cette contribution ne soit plus automatique, la municipalité réserve 15 000 $ pour lesquels l'organisme peut déposer des projets. Le budget prévisionnel sera ajusté.

8) Mise en candidature et élection des administrateurs

a. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

   Lous-Guy Reid propose Janick Roy comme présidente d'élection. La proposition est secondée par Brigitte Bureau. Maryse Fournelle propose Jean-François Hamilton comme secrétaire. La proposition est secondée par Louis-Guy Reid.

b. Mise en candidature et vote

   Les mandats de Janick Roy, Pier Blais et Lina Lebeau et Louis-Guy Reid viennent à échéance.
   Lina Lebeau et Pier Blais confirment qu'ils souhaitent se présenter à nouveau. Janick Roy et Louis-Guy Reid ne souhaitent pas se représenter. Il y a donc un minimum d'un poste à combler et une possibilité de deux postes.

   Brigitte Bureau propose la candidature de Guy Lemieux. Ce dernier refuse. Pier Blais propose la candidature de Jean-François Lavallée. Ce dernier refuse. Guy Lemieux propose la candidature de Maryse Fournelle. Cette dernière accepte. Maryse Fournelle est élue par acclamation.

9) Clôture de l'assemblée

Des remerciements sont faits à Janick Roy et à Louis-Guy Reid pour leur implication au cours des dernières années.

Guy Lemieux remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur travail et leur dévouement pour le bien de la collectivité.

Anick Korosec propose la levée de l'assemblée, secondée par Maryse Fournelle.

Jean-François déclare l'assemblée générale annuelle 2022 des Sentiers de Gore levée à 10 h 45.